



Redistribution des richesses : quand mobilisation contre la réforme des retraites et “ gilets jaunes ” se rejoignent

Magali Della Sudda

► To cite this version:

Magali Della Sudda. Redistribution des richesses : quand mobilisation contre la réforme des retraites et “ gilets jaunes ” se rejoignent. 2023. halshs-04092525

HAL Id: halshs-04092525

<https://shs.hal.science/halshs-04092525>

Submitted on 9 May 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

Redistribution des richesses : quand mobilisation contre la réforme des retraites et « gilets jaunes » se rejoignent

Magali Della Sudda
Sciences Po Bordeaux, Centre Émile Durkheim

Le mouvement social d'opposition à la réforme des retraites qui rassemble un grand nombre de personnes et reçoit un fort soutien de l'opinion, rappelle, certes, la capacité des organisations syndicales à mobiliser mais aussi que la revendication salariale et le travail constituent encore un sujet de mobilisation collective.

Longtemps escamotée dans le débat public, elle concerne aussi bien les salaires sous leur forme de rémunération que les pensions de retraites liées aux contributions sociales.

Le conflit social qui a touché les raffineries et plates-formes pétrolières au mois d'octobre 2022 a mis en lumière la persistance de la question salariale dans la conflictualité sociale. La répartition des fruits du travail et des profits était au cœur de la contestation. Ce phénomène n'est pas nouveau mais l'absence de redistribution aux travailleuses et travailleurs des bénéfices records du groupe, au moment où l'inflation ronge la capacité des ménages à subvenir à leurs besoins élémentaires, suscite un sentiment d'injustice.

C'est l'un des points essentiels qui cimente l'opposition au projet de loi sur les retraites. C'est aussi l'un des points qui avait entraîné le mouvement des « gilets jaunes » mais dans un cadre bien différent.

Un mécontentement commun mais des approches différentes

Dans le contexte des dernières semaines, les syndicats ont montré leur capacité à initier et encadrer la conflictualité sociale, les uns privilégiant le compromis avec la direction, les autres la défense des revendications salariales.

Le temps semble loin de la mobilisation « spontanée » des « gilets jaunes », en dehors des organisations syndicales, qui ont suivi et accompagné – plus qu'ils ne l'ont initié – la contestation des projets de loi sur les retraites de 2019-2020 et 2023.

Tours : Les « gilets jaunes », le retour ? (Nouvelle République, 14 janvier 2023).

Aujourd'hui, les « gilets jaunes », qui ont poursuivi leur mobilisation depuis novembre 2018, relaient les conflits sociaux sur les salaires et les retraites sur les réseaux sociaux et sur les ronds-points. Leur présence sur les blocages, en manifestation et plus occasionnellement sur les ronds-points à l'automne et l'hiver 2022-2023, reconfigure les relations.

Certains étaient ainsi aux côtés des syndicalistes lors de la journée d'action du 18 octobre 2022 pour demander une juste répartition des fruits du travail entre les salariés et les actionnaires. D'autres ont appelé à prendre part aux blocages des raffineries, comme à Feyzin (Rhône).

Des syndicats tenus à distance

Nous avons analysé les données issues d'un questionnaire passé durant les six premiers mois des « gilets jaunes » de novembre 2018 à mars 2019. Bien que ces données comportent des limites, elles sont significatives de la diversité des personnes engagées, de leurs parcours et valeurs durant la phase la plus intense du mouvement social.

L'étude de la base de questionnaires permet d'apporter quelques éclairages sur la composition du mouvement et la présence de personnes ayant adhéré ou adhérente à un syndicat.

À lire aussi : Les candidats pro-RIC, favoris des « gilets jaunes »

Malgré la surreprésentation de personnes syndiquées ou l'ayant été dans le mouvement des « gilets jaunes », les organisations syndicales sont tenues à distance, notamment pour des raisons liées à leur prise de position jugée défavorable au mouvement social.

Le secrétaire général de la Confédération générale du travail, Philippe Martinez, avait ainsi déclaré le 16 novembre 2018 :

« On ne défile ni avec les gens d'extrême droite ni avec des patrons, qui, quand ils parlent de taxes, parlent aussi de cotisations sociales et autres droits sociaux »

Ces paroles coïncident aussi avec des expériences mitigées de l'engagement syndical chez les « gilets jaunes ». Certains reprochent le manque de combativité ou de soutien des syndicats, d'autres redoutent d'être phagocytés par ces organisations.



Photo du groupe Facebook du Collectif de Bassens. Collectif de Bassens

Un contournement de l'espace de la négociation collective

Nos résultats montrent que le mouvement social des « gilets jaunes » témoigne d'un contournement de l'espace de la négociation collective. Face à l'impossibilité de porter cette

revendication salariale dans l'entreprise, les personnes engagées dans les « gilets jaunes » l'ont revendiquée sur les ronds-points et durant les actes du samedi.

La composition du mouvement peut ainsi contribuer à éclairer la manière dont la question salariale a été contournée par les « gilets jaunes » dans un premier temps, puis concurrencée et occultée par le RIC à partir de l'Acte 8 (5 janvier 2019 et au-delà), avant que le mouvement ne s'en saisisse à nouveau sur la question des retraites en 2020 puis en 2023.

[Près de 80 000 lecteurs font confiance à la newsletter de The Conversation pour mieux comprendre les grands enjeux du monde. Abonnez-vous aujourd'hui]

En effet, il faut se rappeler que le salaire et les revenus des plus riches sont invoqués comme motifs de colère et d'injustice. Le travail étant envisagé pour beaucoup comme une valeur centrale dans leur économie morale, mais insuffisamment. Comme le soulignent différentes enquêtes, le sujet politique des « gilets jaunes » dans les premières semaines du mouvement est le peuple du travail, ou le peuple des personnes qui vivent ou aimeraient pouvoir vivre de leur travail.

Moins visible que le référendum d'initiative citoyenne (RIC), la question salariale remonte au mois de novembre 2018 lorsque des « gilets jaunes » étaient engagés dans les blocages de raffinerie, l'occupation de sites de production ou dans des conflits sociaux, notamment dans le secteur de la santé – fonction publique hospitalière, transport sanitaire.

Des revendications similaires

Nos enquêtes et celles de l'équipe du laboratoire Triangle à Lyon montrent cependant que ces revendications n'ont pas disparu et présentent une articulation plus complexe, propre aux « mouvements anti-austérité » qui ont émergé depuis la crise de 2008 pour demander davantage de justice sociale et de démocratie, mouvements qui se passent aussi parfois des organisations syndicales.

À travers une analyse des termes utilisés se dessinent différents registres d'expression de la question du travail qui permettent de comprendre comment une partie des personnes mobilisées peuvent se reconnaître dans d'autres mouvements sociaux.

À l'aune de ces données, on peut analyser aujourd'hui la manière dont les conflits sociaux actuels rechargent la contestation des « gilets jaunes » en mobilisant des personnes qui s'étaient désengagées, d'une part, et d'autre part comment les « gilets jaunes » passent d'initiateurs de mouvement social en 2018 à accompagnateurs aujourd'hui.

Ainsi, en Gironde, nous observons un nombre significatif de collectifs et de « gilets jaunes » encore actifs, partie prenante des cortèges contre le projet de loi sur les retraites présenté au Conseil des ministres du 23 janvier 2023 par Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, et par le ministre du Travail, du plein emploi et de l'insertion, l'ancien socialiste Olivier Dussopt.